

DAEU 300 HEURES

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

EN SOIRÉE, DU LUNDI AU VENDREDI



VOUS N'AVEZ PAS LE BAC ?

Vous pouvez obtenir son équivalent grâce au DAEU

Souvent appelé le baccalauréat de la deuxième chance, le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires vous permet, comme son nom l'indique, d'accéder aux études universitaires, de passer des concours nécessitant un diplôme de niveau IV ou encore de faire évoluer votre carrière professionnelle.

PUBLICS VISÉS

S'engager dans une dynamique d'évolution professionnelle et de formation ou de reconversion,

Être inscrit·e à France Travail ou être à la recherche d'un emploi,

Avoir interrompu, depuis au moins deux ans, les études initiales,

Satisfaire à l'une des conditions suivantes (en application de l'arrêté du 3 août 1994) ⁽¹⁾ :

- soit être âgé·e de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale ⁽²⁾ ;
- soit être âgé·e de 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

Les ressortissants étrangers (hors union européenne) doivent être en possession d'un titre de séjour permettant d'avoir une activité salariée en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

OBJECTIFS

Acquérir ou renforcer des connaissances dans les matières fondamentales à dominante littéraire (DAEU A) ou à dominante scientifique (DAEU B) pour obtenir une certification de niveau bac pour :

- Entreprendre des études supérieures ou une formation pour laquelle le baccalauréat est exigé
- Se présenter à des concours
- Faire évoluer sa carrière professionnelle

ORGANISATION*



**300 HEURES
D'ENSEIGNEMENT**

12

**HEURES
D'ENSEIGNEMENT
ACADÉMIQUE
PAR SEMAINE EN
SOIRÉE**

OBTENTION DU DAEU

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder 4 années. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

*Les enseignements sont organisés principalement en soirée ; ils peuvent toutefois se tenir, de manière ponctuelle, le samedi matin

(1) En cas de situation de handicap il est possible de demander une dérogation à ces deux conditions au président de l'université.

(2) Pour l'inscription à l'Université, sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante : a) toute période consacrée à l'éducation d'un enfant, b) l'inscription à France Travail, c) la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, d) l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984

PROGRAMME

300 heures

DAEU A « Littéraire »

2 matières obligatoires :

- Français : 90 heures
- Anglais : 90 heures

2 options à choisir parmi les trois proposées :

- Histoire : 60 heures
- Géographie : 60 heures
- Mathématiques : 60 heures

DAEU B « Scientifique »

2 matières obligatoires :

- Mathématiques : 90 heures
- Français : 90 heures

2 options à choisir parmi les trois proposées :

- Sciences de la vie et de la terre : 60 heures
- Physique : 60 heures
- Chimie : 60 heures

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours avec exercices d'application
- Cours avec supports en ligne et accès aux ressources déposées sur la plateforme Moodle

LIEUX DE FORMATION

Université de Tours (site des Tanneurs et site Grandmont)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pour être admis au diplôme, le stagiaire doit avoir obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves. La notation résulte de contrôles continus et d'un examen terminal dans chaque matière : 2 matières obligatoires et 2 options.
- Pour la première session d'examen en juin, la note de chaque matière est constituée de la manière suivante : 50% contrôle continu et 50% examen terminal.
- Pour la seconde session de rattrapage fin août ou début septembre, la note de chaque matière est constituée de : 25% contrôle continu et 75 % examen terminal

TARIF 2026-2027*

1 350 € net

En cas d'absence de prise en charge financière (OPCO, employeur ou CPF) une réduction pourra être appliquée sous certaines conditions. Nous contacter pour plus de renseignements.

*tarif sous réserve de validation par les instances de l'université

MODALITÉS D'ACCÈS ET DE SÉLECTION

- La candidature doit être déposée en ligne du 4 mai au 15 juin 2026 (prévoir un CV et une lettre de motivation) : www.formation-continue.univ-tours.fr
- Test de positionnement en ligne
- Entretien individuel motivationnel : du 18 mai au 18 juin 2026

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Sophie ROESCH, Responsable pédagogique DAEU A, Enseignant-chercheur de l'université de Tours

Sandrine DALLET-CHOISY, Responsable pédagogique DAEU B, Enseignant-chercheur de l'université de Tours

COORDINATRICE

Céline CASSEGRAIN-PETIBON, Coordinatrice DAEU

CONTACTS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

DAEU A : MYLÈNE SENAMAUD
02.47.36.81.37 · mylene.senamaud@univ-tours.fr

DAEU B : CAROLE SAINTOT
02.47.36.63.85 · carole.saintot@univ-tours.fr



WWW.FORMATION-CONTINUE.UNIV-TOURS.FR
02 47 36 81 31